

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026 à 17 h 30

### Administration Générale

#### 02. Modification de la composition de la commission « Solidarités et cohésion sociale : santé, sécurité, handicap »

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le 7 avril 2026, le Conseil municipal a arrêté la composition des six commissions thématiques mises en place à l'échelle de Vire Normandie, conformément aux dispositions de l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales.

Dans le cadre du fonctionnement de ces instances, il apparaît que les questions liées à l'activité et aux projets du centre socioculturel pourraient être traitées dans la commission éducation, sports, vie associative et développement culturel, ou bien dans la commission solidarités et cohésion sociale.

Après réflexion et échanges au sein de la majorité, il s'avère que la thématique dominante pour ce service est celle de la cohésion sociale et des solidarités. Aussi, il est pertinent de traiter des questions liées au centre socioculturel dans le cadre de la commission « Solidarités et cohésion sociale : santé, sécurité, handicap ».

Madame Valérie Ollivier, adjointe au maire en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la vie étudiante et du Centre socio-culturel, ne siégeant pas jusqu'à présent au sein de cette commission, il est proposé de l'y intégrer afin d'assurer un meilleur suivi des dossiers concernés.

Madame Marie-Line Guedj ayant accepté, dans un souci de bonne organisation et d'équilibre des travaux de la commission, de se retirer de cette instance, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver cette modification de la composition de la commission « Solidarités et cohésion sociale : santé, sécurité, handicap ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260615-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2026

Publication : 15/06/2026

Délibération n°2026/06/05/02 du 5 juin 2026 à 17 h 30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, de bien vouloir :

- Acter que les questions liées au centre socio-culturel soient désormais intégrées à la commission « Solidarités et cohésion sociale »
- Approuver la liste actualisée des membres de ladite commission figurant ci-après :

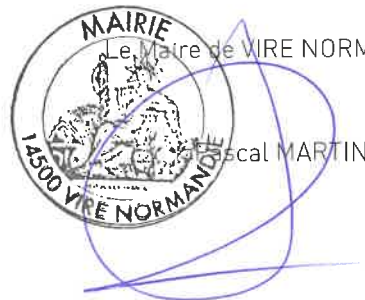
Commission Solidarités et cohésion sociale : santé, sécurité, handicap.		
1. Patrice Marchand	7. Marie-Odile Morel	13. Philippe Poullard
2. Maryse Duvaux	8. Mary Rivoallan	14. Daniel Rizi
3. Philippe Morin	9. Raphael Ghewy	15. Sandra Bedel
4. Regine Renault	10. Mailys Guilbert	16. Laurence Anger
5. Pascale Kinic	11. Adeline Morel	17. Patricia Mighurditchian
6. <b>Valerie Ollivier</b>	12. Marie-Ange Cordier	18. Eddy Coutard

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	47	08
Vote Pour	47	08
Vote Contre	0	0
Abstentions	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT



Pascal MARTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260615-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2026

Publication : 15/06/2026

Délibération n°2026/06/05/02 du 5 juin 2026 à 17 h 30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **39**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **08**

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : **08**

Nombre de membre absent : **0**

Le 5 juin 2026 à 17 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 29 mai 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 29 mai 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Ange CORDIER
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUTARD Eddy	<input checked="" type="checkbox"/>			
DANNET Franck	<input checked="" type="checkbox"/>			
DEMÉ Didier	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
GAULTIER-ANGER Laurence		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
GHEWY Raphaël		<input checked="" type="checkbox"/>		Jacques SALLARD
GOËTHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GUEDJ Marie-Line	<input checked="" type="checkbox"/>			
GUILBERT Maïlys		<input checked="" type="checkbox"/>		Hélène LEPRINCE
KINIC Pascale	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE ROUX Cyril	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEBRUN Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEPRINCE Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARCHANT Patrice	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARIE Jérémie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en préfecture de l'Ille-et-Vilaine

014-200060176-20260615-02-DEL

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2026

Publication : 15/06/2026

Délibération n°2026/06/05/02 du 5 juin 2026 à 17 h 30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

MARIE Karine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MIGHURDITCHIAN Patricia	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Adeline	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odite		<input checked="" type="checkbox"/>		Luclen BAZIN
MORIN Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
MORVAN Carolina		<input checked="" type="checkbox"/>		Régine RENAULT
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PAIN Violaine	<input checked="" type="checkbox"/>			
PÉCOT Didier	<input checked="" type="checkbox"/>			
PELÉ Jocelyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PORÉE Alexandre	<input checked="" type="checkbox"/>			
POULLARD Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
RIVOALLAN Mary	<input checked="" type="checkbox"/>			
RIZI Daniel	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROCAMORA Guillaume		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
SALLARD Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
SCHARTNER Isabelle	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260615-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2026  
Publication : 15/06/2026

Délibération n°2026/06/05/02 du 5 juin 2026 à 17 h 30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.